

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIZIER
CANTON D'EURVILLE-BIENVILLE
COMMUNE DE CUREL
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 avril 2021

Convocation adressée le 07/04/2021

L'an deux mil vingt et un, le 14 avril, à 18 Heures 30 minutes, le Conseil Municipal de CUREL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David COLIN, Maire de CUREL.

Présents: Mr David COLIN, Mme Angélique HUGUIN, Mr GREFF Benjamin, Mme Sylvie COLIN, Mme Elisabeth SIRI, Mr Luc COLIN, Mme Nicole KRILL, Mr Sylvain BECART, Mme Anaïs JOLY

Absents excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme Angélique HUGUIN

ORDRE DU JOUR :

- *Compte de gestion année 2020*
- *Compte administratif année 2020*
- *Affectation des résultats*
- *Vote des taux d'imposition année 2021*
- *Subventions associations année 2021*
- *Programme d'investissement année 2021*
- *Budget primitif année 2021*
- *DETR 2021 Aménagement d'une aire de jeux*
- *DETR 2021 Création de trottoirs route de Chevillon*
- *DETR 2021 Equipement numérique écoles*
- *DETR 2021 Remplacement d'un battant de cloche d'une église*
- *Travaux d'aménagement d'une aire de jeux*
- *Création de trottoirs route de Chevillon*
- *Remplacement d'un battant de cloche église*
- *Travaux de remplacement des menuiseries logement communal*
- *Révision des tarifs des frais de fonctionnement des écoles*

ADOPTION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Le compte-rendu de la séance du 10 mars 2021 est approuvé par le Conseil Municipal.

DEL 05/2021 COMPTE DE GESTION ANNÉE 2020

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'année 2020 dressé par le comptable de la Trésorerie de Saint-Dizier.

DEL 06/2021 COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2020

Section de fonctionnement

RECETTES : 243 172.33 euros

DEPENSES : 281 004.09 euros

Déficit de fonctionnement.....37 831.76 euros

Section d'investissement

RECETTES : 122 966.96 euros

DEPENSES : 39 602.34 euros

Excédent d'investissement.....83 364.62 euros

Par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le compte administratif est adopté hors la présence du maire.

DEL 07/2021 AFFECTATION DES RÉSULTATS

- Vu l'instruction comptable interministérielle M14
- Vu le compte de gestion 2020 dressé par le comptable
- Vu le compte administratif 2020 dressé par le Maire

REPORTS

Déficit reporté de la section d'investissement de l'année antérieure.....62 345.99 euros

Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure.....104 877.68 euros

Solde d'exécution (Excédent 001) de la section d'investissement de..... 83 364.62 euros

Solde d'exécution (Déficit 002) de la section de fonctionnement de..... 37 831.76 euros

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)..... 67 045.92 euros

Excédent de résultat d'investissement reporté (R001).....21 018.63 euros

DEL 08/2021 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ANNÉE 2021

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le maintien des taux en 2021 avec prise en compte des taux de référence liés à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Les taux de référence 2021 correspond pour rappel :

TFB = Taux TFB Communal 2020 + Taux TFB Départemental 2020 (23.94%)

TFNB = Taux TFNB 2020

Soit :

- TFB : 51.18 %
- TFNB 42.82 %

DEL 09/2021 SUBVENTIONS ASSOCIATIONS ANNEE 2021

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations ci-dessous les sommes suivantes :

- | | |
|------------------------|-----------|
| - PEEP | 25 euros |
| - DON DU SANG | 25 euros |
| - LES BLEUETS | 25 euros |
| - SOUVENIR FRANÇAIS | 25 euros |
| - OCCE | 500 euros |
| - FC CUREL | 700 euros |
| - LA PERCHE CURELLOISE | 500 euros |
| - A.C.C.A | 600 euros |

DEL 10/2020 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ANNÉE 2021

Au chapitre 20

- compte 2051
Logiciels informatiques Mairie et création site internet...6 700.00 euros

TOTAL Chapitre 20.....6 700.00 euros

Au Chapitre 21

- compte 2117
Acquisition parcelles de bois.....7 000.00 euros

- compte 2181
Aménagement Aire de Jeux.....24 816.00 euros
Joug en acier 4 012.80 euros
Remplacement battant de cloche.....2 000.00 euros
Achat et pose fenêtres logement communal.....11 000.00 euros

- compte 2183
Equipement numérique Ecoles10 500.00 euros
Achat ordinateur mairie.....1 961.52 euros

TOTAL Chapitre 21.....61 290.32 euros

Au chapitre 23

- compte 2315.
Création de trottoirs route de Chevillon.....36 926.70 euros
Réhabilitation école maternelle..... 8 000.00 euros

TOTAL Chapitre 2344 926.70 euros

TOTAL INVESTISSEMENT 2021..... 112 917.02 euros

DEL 11/2020 BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2021

Section de Fonctionnement :

RECETTES : 389 036.79 euros
DEPENSES : 389 036.79 euros

Section d'investissement :

RECETTES : 143 781.61 euros
DEPENSES : 143 781.61 euros

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif 2021.

DEL 12/2021 DETR 2021 : AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2021 (DETR) peut être obtenue pour l'aménagement d'une aire de jeux.

Il précise que le montant des travaux s'élève à 20 680 euros HT soit 24 816 euros TTC.

Le taux de subvention qui peut être accordé est de 50% du montant HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de demander une subvention au titre de la **DETR 2021**, d'un montant de **50%** pour les travaux d'aménagement d'une aire de jeux
- **établit** le plan de financement comme suit :

Montant total de l'opération : 20 680 euros HT
Subvention DETR 2021 : 50 % soit 10 340 euros HT
Subvention département : 15 % soit 3 102 euros HT
Subvention GIP : 15 % soit 3 102 euros HT
Total subventions : 16 544 euros HT
Autofinancement commune : 4 136 euros HT

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet, une subvention au titre de la DETR 2021 pour les travaux d'aménagement d'une aire de jeux et à signer tous les documents afférents à cette demande.

DEL 13/2021 DETR 2021 : CREATION DE TROTTOIRS ROUTE DE CHEVILLON

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2021 (DETR) peut être obtenue pour la création de trottoirs « route de Chevillon ».

Il précise que le montant des travaux s'élève à 30 772.25 euros HT soit 36 926.70 euros TTC

Le taux de subvention qui peut être accordé est de 50% du montant HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de demander une subvention au titre de la **DETR 2021**, d'un montant de **50%** pour la création de trottoirs « Route de Chevillon »
- **établit** le plan de financement comme suit :

Montant total de l'opération : 30 772.25 euros HT
Subvention DETR 2021 : 50 % soit 15 386.12 euros HT
Subvention département : 30 % soit 9 231.68 euros HT
Total subventions : 24 617.80 euros HT
Autofinancement commune : 6 154.45 euros HT

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet, une subvention au titre de la DETR 2021 pour la création des trottoirs « Route de Chevillon » et à signer tous les documents afférents à cette demande.

DEL 14/2021 DETR 2021 : EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLES

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2021 (DETR) peut être obtenue pour l'équipement numérique dans les écoles.

Il précise que le montant des travaux s'élève à 8 005.67 euros HT soit 9 606.80 euros TTC.

Le taux de subvention qui peut être accordé est de 30% du montant HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de demander une subvention au titre de la **DETR 2021**, d'un montant de **30%** pour l'équipement numérique dans les écoles
- **établit** le plan de financement comme suit :

Montant total de l'opération : 8 005.67 euros HT

Subvention DETR 2021 : 30 % soit 2 401.70 euros HT

Subvention Education Nationale : 5 134.50 euros

Total subventions : 7 536.20 euros HT

Autofinancement commune 469.47 euros HT

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet, une subvention au titre de la DETR 2021 pour l'équipement numérique dans les écoles et à signer tous les documents afférents à cette demande.

DEL 15/2021 DETR 2021 : REMPLACEMENT D'UN BATTANT DE CLOCHE EGLISE

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2021 (DETR) peut être obtenue pour le remplacement d'un battant d'une cloche de l'église.

Il précise que le montant des travaux s'élève à 1 519.90 euros HT soit 1 823.88 euros TTC.

Le taux de subvention qui peut être accordé est de 50% du montant HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de demander une subvention au titre de la **DETR 2021**, d'un montant de **50%** pour le remplacement d'un battant d'une cloche de l'église
- **établit** le plan de financement comme suit :

Montant total de l'opération : 1 519.90 euros HT

Subvention DETR 2021 : 50 % soit 759.95 euros HT

Subvention GIP : 30 % soit 455.97 euros HT

Total subventions : 1 215.92 euros HT

Autofinancement commune : 303.98 euros HT

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet, une subvention au titre de la DETR 2021 pour le remplacement d'un battant d'une cloche de l'Eglise et à signer tous les documents afférents à cette demande.

DEL 16/2021 TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le nouveau projet d'aménagement d'une aire de jeux à proximité du stade de foot réalisé par la société IMAJ. Ce dernier inclut notamment:

- Différents agrès tels que 1 tape fesse, 1 jeu sur ressort PMR, 1 jeu sur ressort, une structure multi-activités et 1 marelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la création d'une aire de jeux à proximité du stade de foot pour un montant de 20 680 € HT soit 24 816 € TTC
- Accepte le devis de la société IMAJ.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Département, GIP etc...
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier..

DEL 17/2021 CREATION DE TROTTOIRS ROUTE DE CHEVILLON

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux de création de trottoirs « Route de Chevillon ». Cet aménagement permettra de sécuriser le cheminement des piétons et notamment des enfants qui se rendent à l'école ou aux transports scolaires à partir de ce lieu-dit.

Le devis de l'entreprise SAVOLDELLI s'élève à 30 772.25 euros HT soit 36 926.70 euros TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la création de trottoirs « Route de Chevillon »
- Accepte le devis de l'entreprise SAVOLDELLI pour la somme de 30 772.25 euros HT soit 36 926.70 euros TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Département, GIP etc...
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DEL 18/2021 TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN BATTANT D'UNE CLOCHE EGLISE

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis présenté par l'entreprise HAEZEBROUCK, qui s'occupe de la maintenance et la vérification annuelle des cloches de l'Eglise. Celui-ci, d'un montant de 1 519.90 € HT soit 1 823.88 € TTC, correspond au remplacement d'un battant d'une cloche de l'église qui a cédé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de remplacer le battant de la cloche de l'église
- accepte le devis de l'entreprise HAEZEBROUCK d'un montant de 1 519.90 € HT soit 1 823.88 € TTC
- autorise le Maire à signer le devis.
- charge le Maire de solliciter des subventions auprès du GIP etc....

DEL 19/2021 TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES FENETRES DU LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de remplacer les fenêtres, volets et porte d'entrée défectueux en matière énergétique du logement communal situé Rue de l'Eglise.

Il présente le devis de l'entreprise MBS qui s'élève à 9 747.66 euros HT soit 10 425.61 euros TTC.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de réaliser les travaux de remplacement des menuiseries fenêtres, volets et porte d'entrée du logement communal
- Accepte le devis de l'entreprise MBS pour la somme de 9 747.66 euros HT soit 10 425.61 euros TTC.
- Autorise le Maire à signer le devis
- Charge le Maire de solliciter des subventions auprès du Département, GIP etc..

DEL 20/2021 REVISION DES TARIFS DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une participation est demandée aux communes extérieures pour les enfants non domiciliés dans la commune et qui sont scolarisés aux écoles de Curel.

Cette participation qui s'élève à 290 euros par enfant n'a pas été révisée depuis la délibération du 02/11/2009. Il propose à l'assemblée d'augmenter ce tarif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de réviser et fixer la participation aux charges de fonctionnement des écoles du Curel à régler par les communes extérieures et la Communauté de Commune du Bassin de Joinville en Champagne pour les communes membres, à 350 euros par enfant à compter de l'année scolaire 2020/2021 et par année scolaire.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1/ Dépôt de pneus sauvages

Monsieur le Maire informe qu'un dépôt de pneus sauvages a été constaté à la Côte Elon. Une plainte a été déposée à la gendarmerie le 03/04/2021 et que les pneus ont été enlevés.

2/ Elections Départementales et Régionales

Les élections départementales et régionales auront lieu le dimanche 20 juin 2021 et le dimanche 27 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25.